

RW/933/2020/5212/2046/1

Lot 1

- Bois mesurés au compas et cubage à hauteur dominante. - Débardage cheval de trait obligatoire. - Autorisation pour une petite ébrancheuse dans le peuplement. - L'acheteur est tenu d'abattre et d'écorcer les épicéas des lots dont il est déclaré adjudicataire conformément à l'AGW du 16 juillet 2020. Le Président de la Fabrique pourra, sur recommandation du service forestier, faire procéder à l'exploitation d'office des résineux ayant subi des attaques d'Ips typographus L. aux frais de l'acheteur après un ultime délai de 15 jours notifié par courrier. Cette disposition ne s'applique pas aux branches, aux houppiers et aux bois entreposés dans les lieux de transformation ou sur les quais de chargement des gares.

Nombre d'arbres total	358	--
Volume grumes	26,615	m ³
Volume houppiers	0,000	m ³
Volume total	26,615	m ³
Cube moyen	74	dm ³
Circonférence moyenne	36,648	cm
Surface de coupe	1,358	ha
Contact	CLERX Pierre, 0475 63 17 94	--
Triage	Triage De Langlire	--
Propriétaire	Langlire F.e.	--
Lieu(x)-dit(s)	So Gharey	--
Vente	Vente de Gouvy Mercredi 18 novembre 2020 à 10:00 Administration Communale GOUVY (Salle du Conseil)	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Non	--

Epicéa

Amélioration

Normal

Normal

Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)
25	115	
35	141	
Total grumes 20/40	256	9,480
45	56	
55	25	
Total grumes 40/60	81	10,872
65	17	
Total grumes 60/70	17	4,641
75	3	
85	1	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	4	1,622
Total grumes	358	26,615
Houppiers/Taillis	-	